



# Académie des sciences d'outre-mer

## *Les recensions de l'Académie*<sup>1</sup>

***Itinéraires du droit et terres des hommes : mélanges en l'honneur de Jean-Marie Breton / études réunies par Alioune B. Fall***  
**éd. Mare & Martin, 2017**  
**cote : 61.776**

L'art du compte-rendu consistant à favoriser puis à orienter la lecture d'une œuvre, le nombre de pages puis la qualification de « Mélanges » peuvent, dès la présentation, rebuter notre lectorat.

Commençons par présenter ce genre littéraire particulier que sont les Mélanges. Sans être propre au monde universitaire, ce genre des Mélanges y représente des enjeux symboliques considérables. Un professeur partant à la retraite, en particulier chez les juristes et politistes comme c'est le cas ici, sans être accompagné des Mélanges se verrait privé d'une gloire mémorielle l'inscrivant dans ces petits panthéons disciplinaires où les figures des maîtres semblent régner comme dans les au-delà des représentations de mânes romaines.

Non seulement tout le monde n'y a pas droit mais cet honneur se mérite car on ne peut soi-même en prendre l'initiative et votre entourage peut se révéler parfois bien rétif pour des raisons qui peuvent être scientifiques, politiques, idéologiques, voire caractérielles. Anthropologiquement parlant, on est en fait dans un système d'échanges généralisés et de don/contre don. Pour recevoir des Mélanges qui sont remis solennellement, il faut d'abord avoir donné, s'être fait connaître, donc avoir écrit dans les Mélanges antérieurs, avec des concurrences parfois fortes car la participation à certains Mélanges, plus réputés, est recherchée à la hauteur de la réputation de celui qui est honoré. Dans sa forme initiale et dans une formulation latine, les Mélanges sont « le livre des amis et des disciples », ce qui présuppose au moins une certaine proximité voire une familiarité qui peut aussi déboucher sur une empathie, parfois une déclaration d'affection, bien qu'il faille se méfier des règlements de comptes assassins qui peuvent s'y cacher. Il s'agit de textes courts (en principe) dont l'objet répond à des contraintes originales. Il faut y lier un aspect de sa démarche ou de sa recherche avec un épisode, un trait de caractère ou une facette de la personnalité de celui qu'on entend célébrer, mais avec un point de vue généraliste. Ce n'est pas une lettre ou un message privé qui est adressé mais une brève communication scientifique à usage tant du récipiendaire que de la communauté des savants. Ce sont donc des choix qui peuvent être lourds de conséquences pour les jeunes universitaires en termes de recrutements ou de promotions, d'invitations ou d'excommunications futurs.



<sup>1</sup> Les recensions de l'Académie de [Académie des sciences d'outre-mer](http://www.academieoutremer.fr) est mis à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 non transcrit](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/).  
Basé(e) sur une œuvre à [www.academieoutremer.fr](http://www.academieoutremer.fr).



## Académie des sciences d'outre-mer

Ces consignes relèvent de l'implicite, de ces cultures de la distinction dont parlait jadis Pierre Bourdieu et le lecteur pourra vérifier au fil des pages comment les contributeurs s'y sont retrouvés pour manier des contraintes qui peuvent être contradictoires. Ils ont du matériel expérimental pour ce faire avec soixante dix contributions d'une longueur moyenne d'une quinzaine de pages, une brièveté propre aux Mélanges qui rend la lecture de chaque texte d'autant plus agréable que la typographie et la mise en pages sont d'excellente qualité. Un dernier trait caractéristique de ce type de publication est qu'il s'ouvre (ou se referme parfois) sur une biographie du récipiendaire avec sa photo (mais notre confrère apparaît ici plus sévère qu'il n'est dans la vraie vie) et une recension de ses travaux et publications dans leur diversité, ce qui a le mérite de mieux permettre de comprendre les choix de l'éditeur scientifique, le professeur Alioune Badara Fall de l'université Bordeaux IV. Ce fut notre collègue qui eut donc l'immense responsabilité de faire avancer cet assemblage en expérimentant tous ces petits égoïsmes et incorrections qui font le quotidien des éditeurs scientifiques. Il aura fallu en effet cinq ans pour mener l'embarcation à bon port et je ne suis pas dans le secret des difficultés rencontrées.

Si Jean-Marie Breton n'a pas eu sept vies, il eut au moins sept centres d'intérêts majeurs dans sa vie scientifique qui sont autant de pôles et de parties de cette publication, un huitième rassemblant des « *varia* ».

- « *Les droits de L'Afrique* » ouvre le recueil avec douze contributions sensibles parfois aussi au politique, ainsi à propos de la transition de 2012 au Mali. Je ne retiens que l'analyse de Benjamin Boumakani, ancien vice-doyen de l'école de droit de Brazzaville qui dans « le principe de l'insaisissabilité des biens des entreprises publiques dans l'espace OHADA » critique la jurisprudence de la cour d'appel d'Abidjan en concluant son analyse par une citation du doyen Vedel pour qui ces entreprises sont de « véritables commerçants publics » (p. 123) auxquels le principe d'insaisissabilité ne devrait pas s'appliquer.

- « *Droit et sociologie du tourisme* » est une thématique plus récente chez notre récipiendaire qui a récemment présenté un « Droit et politique du tourisme » dont il a été rendu compte dans *Mondes et cultures 2017*. Avec dix-huit contributions, cette deuxième partie représente un apport d'autant plus important que l'économie du tourisme peut peser lourd. J'ai choisi d'évoquer « Le tourisme sénégalais à l'épreuve du développement durable : enjeux et perspectives de l'écotourisme » par Mamadou Diombera. Cet auteur plaide pour une revalorisation de la découverte de la « brousse » et en particulier des parcs et réserves, tel le superbe Niokolo Koba au Sénégal oriental, alors que le tourisme balnéaire concentre encore les moyens financiers, à condition d'une « maîtrise de la qualité » (p. 587).

- « *Le droit de l'environnement* » réunit quatorze analyses et je propose d'évoquer la contribution d'une collègue et amie, Agnès Michelot, qui partagea avec Jean-Marie des enseignements à La Rochelle. Dans « la justice environnementale en droit international, d'un concept à une conception », elle montre comment, sur la base d'un constat d'une société internationale injuste, on peut proposer un concept pertinent et adapté de justice puis, surtout, passer à son application sous le sceau de « la solidarité et de la responsabilité » (p. 737).



## *Académie des sciences d'outre-mer*

- « *Droit des outre-mers* » s'inscrit dans une troisième vie de Jean-Marie, après l'Afrique et La Rochelle, les Antilles-Guyane. De ces huit interventions, je choisis la plus atypique d'Eric Nabajoth « Quelques éléments pour une histoire politique et sociale du Carnaval en Guadeloupe ». L'auteur y montre que cette fête particulière introduite par la colonisation a été réappropriée, évoluant avec la construction de la société et la polyvalence de ses identités. Avec les influences récentes de la marchandisation, Carnaval est devant un défi car, remarque l'auteur « qui dit la vie, dit aussi la mort ». (p. 920).

- « *Droit foncier et droit de l'urbanisme* » est un domaine qui m'est cher et si cette partie ne comprend que trois contributions, j'ai découvert sous la plume d'Edgar Fernandez Fernandez et de Claire Malwe une démarche que l'on doit approuver et conforter. Sous le titre « Accompagner la diversité des droits sur le sol : un défi juridique », nos deux auteurs se donnent pour objectif de « mettre en lumière la possession et l'utilisation des sols et des ressources comme fondement de la reconnaissance juridique des droits sur le sol » (p. 970), ce qui conduit nécessairement à revoir notre théorie de la propriété (p. 976) pour « traduire ces intérêts collectifs en droits sur le sol » (p. 977).

- « *Droit international* » comprend également trois interventions. Dans celle de Yan Roche « *La mer de Chine méridionale : usages du droit à géométrie variable* » on retrouve les limites de la convention des Nations Unies sur le droit de la mer face à l'interventionnisme chinois.

-« *Les droits de l'homme* » est donc la septième partie thématique de l'ouvrage avec également trois textes dont celui de mon collègue canadien Henri Pallard qui, avec Carol Kauppi, fait une analyse exigeante de la situation des « personnes sans abris, fouilles et saisies abusives, et les détentions arbitraires dans le contexte canadien » (pp. 1085-1096). Ce qui s'y décrit est une menace pour les libertés fondamentales alors que l'approche canadienne est infiniment plus favorable que la française pour ce qui concerne les populations vulnérables et pour les réfugiés. Dès lors que ces populations ne peuvent mobiliser les moyens financiers pour introduire des actions en justice, la charte canadienne des droits et liberté peut rester lettre morte. La garantie du droit n'est donc pas à chercher dans les textes mais dans les pratiques et les gestes de ceux qui doivent le faire respecter.

Avec cet ouvrage nous avons fait le tour des cinq continents et de multiples facettes de la vie contemporaine en français, espagnol ou portugais. Je n'ai pas évoqué le radeau de la Méduse qui est approché judiciairement par Sylvain Sankale dans les « varia » au terme de l'ouvrage (pp. 1165-1182) mais l'œuvre et la vie de Jean-Marie Breton nous ont fait dériver de thème en thème vers ce qui est effectivement au centre de ses préoccupations et inscrit dans le titre, le partage fraternel des « terres des hommes ».

**Étienne Le Roy**